

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DECISION DU PRESIDENT**

**Objet : Adhésion à l'association RESECO**

Il est présenté l'association RESECO (pour réseau, responsable, économique et écologique). Cette dernière a pour vocation de faciliter la mise en relation et d'organiser le partage et la mutualisation des connaissances et des expériences autour de la question de la commande publique durable. Son objectif est d'aider les décideurs politiques et d'accompagner le passage à l'action des agents.

Les objectifs de RESECO sont de :

- **S'informer** : RESECO propose une actualité législative et documentaire « clés en main » à travers une lettre d'information trimestrielle et un centre de ressources.
- **Sensibiliser** : Des actions sont proposées aux élu-e-s et agents pour s'informer et comprendre l'achat public durable grâce à des sessions de sensibilisation sur la démarche dans son ensemble, et à des webconférences sur des thématiques plus précises.
- **Se former** : Organisme de formation agréé, RESECO forme à l'achat public durable dans le cadre de session de 2 jours, mais la formation se réalise également en mutualisant les expériences des membres du réseau.
- **Innover ensemble** : Afin d'approfondir des sujets innovants, RESECO organise des journées de réflexion et des groupes de travail. Les membres volontaires se réunissent et élaborent ensemble des outils utiles à tous.

Au vu de la volonté politique de Grand Lieu Communauté, il est proposé d'adhérer à RESECO. Cette adhésion permettra de soutenir la politique en matière d'achat durable et l'intégration de critères environnementaux, sociaux, éthiques (respect des droits sociaux et du travail), équitables (juste rémunération des producteurs) et économiques dans un maximum de marchés qu'ils soient de fournitures ou de travaux et de services.

Le montant de l'adhésion s'élève à **600 €** par an.

Grand Lieu Communauté doit désigner un binôme référent politique / référent technique qui représentera la structure au sein de RESECO

Afin d'assurer une continuité au sein de l'association, il est proposé que Grand Lieu Communauté désigne un référent politique : Monsieur Frédéric LAUNAY, référent politique en charge des marchés publics en tant que référent principal

Un agent du service Marchés Publics est également désigné, Il s'agit de Christine PERRAUD.

Il convient d'adhérer à l'association RESECO, et d'approuver les statuts de l'association.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022, portant délégation du Conseil Communautaire au Président, pour prendre toute décision concernant la passation, la signature,

**l'exécution et la résiliation de toute convention et de son avenant, dont l'incidence financière sur la Communauté est inférieure à 25 000 € ;**

**CONSIDÉRANT** l'ensemble du dossier ;

**Le Président de Grand Lieu Communauté,**

**Article 1 :** **DECIDE** d'adhérer à l'association RESECO à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 moyennant une cotisation annuelle de **600 €**

**Article 2 :** **DECLARE** avoir pris connaissance et approuvé les statuts de l'association et le règlement intérieur de RESECO.

**Article 3 :** **VALIDE** le nom du référent politique :

- Monsieur Frédéric LAUNAY, référent politique en charge des marchés publics en tant que référent principal

**Article 4 :** Madame la Directrice générale des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à La Chevrolière, le 27 novembre 2023  
Le Président,

Signé électroniquement par : **JOHAN BOBLIN**,  
Boblin  
Date de signature : 29/11/2023  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

Acte n° : DE214-P271123

Publié sur le site internet le : *29.11.23*